

## Point de vue sociologique sur l'orthographe

Paru dans *Rééducation Orthophonique*, n°200, Décembre 1999, p.5-11

Philippe CIBOIS

Professeur de sociologie à l'Université de Versailles - St-Quentin,  
co-auteur de *Que vive l'orthographe*, Seuil, 1989.

Dire qu'une mauvaise orthographe vous "marque" socialement est de peu d'intérêt car il en est de même pour la prononciation, la manière de s'habiller ainsi que pour beaucoup d'aspects de la vie. De ce point de vue l'orthographe n'a rien de spécifique. Il me semble plus intéressant, comme sociologue, de comprendre pourquoi nous avons une orthographe qui nous pose socialement des problèmes et en quels termes ils se posent.

### *Le système orthographique*

Pour comprendre la situation actuelle, examinons un extrait d'un texte du 18<sup>e</sup> siècle, le *Traité des Etudes* de Charles Rollin dans sa 3<sup>e</sup> édition de 1730 :

*la Religion. Ixxj*  
Ce caractère dominoit souverainement dans S. Augustin, & le récit qu'il nous a laissé de la manière dont il instruisoit ses disciples, peut être d'une grande utilité pour les écoliers aussi bien que pour les maîtres. On y voit que la qualité la plus essentielle d'un maître chrétien, est d'avoir pour ses disciples cet amour de jalousie, dont parle S. Paul, qui allume en lui un zèle ardent pour leur salut, & le rend extrêmement sensible à tout ce qui peut y donner la moindre atteinte.

Face à un tel texte, la difficulté vient plus de la graphie que de l'orthographe du fait de l'usage du S long (première ligne *souverainement*, 3<sup>e</sup> ligne *laissé*, etc.), signe qui ressemble pour nous au f et dont la seule trace existant encore est le S mathématique de l'intégrale qui signifie simplement somme. Nous sommes également surpris par le signe & cependant toujours utilisé et qui est un reliquat des nombreuses abréviations des manuscrits anciens et qui remonte à la sténographie de l'antiquité (les fameuses notes tironiennes, invention de Tiron, l'affranchi de Cicéron).

Cependant, du point de vue de l'orthographe, on voit que le système des accents n'est pas encore tout à fait le nôtre : *caractere* sans accent, absence de l'accent grave (*manière*, *zèle*), graphie en oït au lieu de ait dans *dominoit*.

Entre l'orthographe de Rollin et la nôtre ont eu lieu des réformes assez nombreuses au 18<sup>e</sup> siècle, faites par l'Académie française qui ont conduit à la situation du 19<sup>e</sup> qui est déjà pratiquement le système que nous utilisons aujourd'hui. Ces réformes ont été faites également dans de nombreux pays d'Europe. Par exemple l'italien a connu des réformes plus profondes comme de remplacer les lettres grecques par des lettres latines (*filosofia*, *fotografia*, *farmacia*). Les italiens n'ont pas de problème d'orthographe et les espagnols non plus. Il faut donc réfléchir à la situation française et comprendre pourquoi les français en ont.

Si l'on regarde les fautes d'orthographe commises, non plus comme correcteur, mais pour en comprendre les raisons, on s'aperçoit qu'elles viennent le plus souvent des accents et des redoublements de consonnes. Il est aisé d'en comprendre la raison profonde qui vient du fait que le système orthographique utilise plusieurs manières pour rendre compte de certains sons, et que l'on passe d'une manière à l'autre de façon aléatoire, ce qui risque de piéger l'utilisateur. Par exemple pour noter le son è, on peut tout aussi bien utiliser l'accent, comme

dans *je mène*, ou le redoublement de consonne comme dans *j'appelle*. Celui qui écrit *je menne* ou *j'appèle* manifeste simplement qu'il a compris le système mais qu'il est piégé par lui.

A titre de comparaison on voit qu'en italien, il existe aussi des accents mais il n'y a pas de piège car les accents sont directement liés à la prononciation comme dans *la libertà* qui marque l'accent tonique sur la dernière syllabe. En français le système des accents est dans l'ensemble lié à la prononciation (*je cède, nous cédon*) mais le piège réside dans le fait que les accents circonflexes ne sont pas liés à la prononciation mais sont des résidus incertains d'étymologie.

"Résidus incertains" : on dit en effet que le système est étymologique et, certes, dans *coût* par exemple, l'accent circonflexe remplace le s de l'ancien français. L'anglais en est un bon témoin : *cost* montre qu'il y avait évidemment un s à l'origine (en français comme en anglais). Mais de la même façon, l'anglais *custom* montre qu'il y avait aussi un s dans l'ancien mot français mais aujourd'hui ce s n'a pas été remplacé par un accent circonflexe (on écrit *coutume* sans accent). Le système n'est pas régulier : par exemple *pâte* entraîne *pâtisserie* avec un accent circonflexe mais le dérivé de *cône*, *conifère* est sans accent. De même pour *être* et *était*, *fût* et *futaie*,. mais *gâté* et *gâteau* ont tous deux l'accent. On a donc un système irrégulier : certains accents circonflexes ont disparu récemment comme dans *souvenir* (il a existé jusqu'à 1762), dans *bouchon*, dans *bocage* dans *otage* dans *soupir*. Partout il y avait des s avant et dire que le circonflexe est la trace d'un s disparu est une règle qui doit être remplacé par celle-ci "le circonflexe note *parfois* la présence d'un s disparu". Quant à l'accent circonflexe sur le o on le retrouve dans *cône* mais pas dans *zone* ni dans *atome* qui se prononcent pourtant de la même façon que *pôle*.

Notre système, à l'inverse de celui de l'italien ou de l'espagnol, tend des pièges à l'utilisateur qui évidemment y tombe. Cependant, dans le système anglais il y a aussi un grand nombre de lettres muettes. Bernard Shaw, qui était spécialiste de la question, s'était aperçu qu'il y avait 30 lettres pour rendre compte de 17 sons dans la phrase *The kneeling knight thought he knew*. En fait les anglais n'ont pas trop de problèmes d'orthographe car les lettres superflues ne provoquent pas d'hésitation mais une simple perception d'inutilité. Les américains simplifient d'ailleurs : ils écrivent *nite* au lieu de *night* mais ils savent bien que cela s'écrit *night*. Ce n'est pas une faute mais une simplification voulue . Eux ne sont pas piégés par le système des accents et des redoublements.

### *Lecteur contre scripteur*

Cependant, nous ne sommes pas totalement démunis face à ces pièges grâce à notre mémoire visuelle des mots. C'est celle qu'on utilise lorsqu'on hésite entre deux graphies : on écrit les deux et la bonne apparaît sans ambiguïté. De ce fait les lettres muettes, superflues, sont plutôt une aide, en ce sens qu'elles participent au dessin du mot, et favorisent sa mise en mémoire et donc sa reconnaissance à la lecture. Le problème se pose à *l'écriture* où l'on hésite : "y a-t-il un accent circonflexe ou un accent grave dans des mots comme *emblème*, *crème* ? D'un point de vue fonctionnel le è ou le ê ont le même effet et l'on ne sait plus ce qu'il faut écrire. C'est à ce moment que la mémoire visuelle doit suppléer mais une si petite variation graphique (un accent) est parfois difficile à mémoriser. Le système actuel orthographique pousse à la faute du fait de ses irrégularités internes.

Ce phénomène à des conséquences psycho-sociales : comme lecteur on n'a aucune difficulté avec les bizarreries du système orthographique et les lettres superflues par exemple nous servent à repérer les homophones. Les bizarreries nous aident à lire, elles nous permettent de bien différencier les mots. Mais à *l'écriture* le point de vue change car les

bizarreries du système conduisent à l'hésitation et à la faute. Ceci fait que chacun a une double attitude, celle du lecteur qu'il est le plus souvent, et celle du scripteur qu'il est en général plus rarement.

Quand on change la physionomie d'un mot comme lors d'une coquille dans un journal, c'est une agression pour le lecteur. De même lorsqu'un journal change sa typographie ou sa maquette cela déconcerte : on a beaucoup de mal à l'accepter, même si en fait on s'y habitue assez vite. Comme *lecteur* on s'oppose à toute modification de l'aspect visuel du texte, alors que comme *scripteur* on a une attitude inverse : on souhaiterait des simplifications du système parce qu'on hésite quand on écrit. C'est l'une des explications aux réticences de beaucoup de gens devant les réformes : ils sont partagés en deux : les simplifications leur seraient utiles lorsqu'ils écrivent mais ils écrivent moins qu'ils ne lisent. On est donc pris entre deux feux : comme scripteur on aimerait que les choses changent, comme lecteur on s'y refuse. Cela entraîne un réflexe de peur ou de réticence face à toute tentative de modification, même si cette modification devrait alléger le fardeau du scripteur en simplifiant l'orthographe.

### *Qui doit décider ?*

Puisque les individus sont pris entre les avantages du statu quo et ses inconvénients, seule une autorité incontestable peut débloquer la situation et jusqu'à présent l'autorité dans ce domaine a été l'Académie française. En effet elle a réformé l'orthographe à cinq reprises au 18<sup>e</sup> siècle. L'Académie était celle des *Lumières*, Voltaire pensait y faire avancer la lumière pour dissiper les ténèbres de la religion, contre l'obscurantisme et l'Académie a réformé beaucoup de points. Mais la Révolution est venue et après elle l'Académie, devenue légitimiste, a identifié toute réforme de l'orthographe à la Révolution elle-même qui était la faute à Voltaire, et la faute à Rousseau. Continuer leur travail de simplification de l'orthographe aurait été à leur yeux continuer la Révolution.

Au 19<sup>e</sup> siècle, l'Académie est devenue l'Académie des ducs, des légitimistes, avec une prudence totale en matière politique et de réformes orthographiques. Celles-ci ont été extrêmement peu nombreuses tout au long du 19<sup>e</sup> siècle. Contre l'Académie, les lettrés, les techniciens de la langue comme Ferdinand Brunot ou quelques autres ont poussé aux réformes, parce qu'ils étaient confrontés à l'instruction qui se généralisait, et en contact, par le biais des écoles normales, avec des instituteurs qui avaient beaucoup de difficultés à enseigner l'orthographe et manifestaient le désir de la voir simplifiée. En 1902 il y a eu d'ailleurs une tentative de simplification : un décret du Ministère de l'instruction publique spécifiait que telle ou telle simplification ne serait pas tenue pour faute aux examens mais c'était vouloir ignorer l'Académie et ce fut sans effet. Il en fut de même jusqu'en 1990.

### *La réforme de 1990*

Une enquête faite peu avant 1990 par Bernard Pivot, dans la revue *Lire*, a eu des résultats qui ont entraîné une réflexion sur la situation. En effet quand on a demandé aux gens : "seriez vous favorables ou hostiles à une réforme de l'orthographe ?" la moitié des gens étaient hostile, mais 44% favorables (il y avait 6% de non réponses). A la question "Est-ce l'orthographe fait partie de notre culture ?", la réponse fut un oui massif, à 86% (9 personnes sur 10). Enfin à la question : "Est-il possible de retoucher l'orthographe pour en supprimer quelques bizarreries et absurdités ?" 80% pensaient que c'était possible. La moitié des gens étaient pour une réforme, beaucoup plus lui était favorable si elle corrigeait des bizarreries mais beaucoup pensaient en même temps que l'orthographe faisait partie de notre patrimoine.

Cette enquête a poussé Bernard Pivot à participer à un mouvement de réforme initié par

des linguistes qui avaient fait une pétition en vue d'une réforme. En 1989 le gouvernement Rocard décida de mettre en place une commission dans laquelle figurait Bernard Pivot. C'était à la veille de la guerre du Golf. Au moment où s'est déclenchée cette guerre, l'Académie était en train de revenir sur ses positions. Pivot était favorable à une certaine réforme, mais les linguistes, semble-t-il, ont voulu aller trop loin : ils ont voulu par exemple supprimer complètement l'accent circonflexe, et sur ce point Bernard Pivot a pris une position défavorable. Un premier texte avait été accepté par l'Académie, mais il y a eu des pressions pour la faire revenir en arrière. L'Académie a conclu prudemment en ne remettant pas en cause les rectifications mais en signalant qu'elles n'étaient pas obligatoires et que l'usage trancherait. Depuis, Maurice Druon, qui à l'époque était secrétaire perpétuel de l'Académie et qui était favorable à cette réforme a fait en sorte de tenir dans les médias (dont le *Figaro*) le même discours d'acceptation d'une certaine réforme. Ces simplifications sont inscrites dans le dictionnaire de l'Académie. Elles sont minimales, portent sur la suppression de l'accent circonflexe uniquement sur le i et sur le u, corrigent certaines bizarreries et proposent quelques simplifications. Ces réformes sont reprises par le dictionnaire de l'Académie et donc aussi dans les dictionnaires usuels et de ce fait sont en train d'entrer lentement dans l'usage.

### *Les difficultés d'adaptation*

Le débat en France sur la réforme de l'orthographe ne se recouvre pas avec le débat entre la gauche et la droite. On le constate en faisant l'inventaire des personnalités qui ont pris position dans le débat. Par exemple parmi les chroniqueurs du *Nouvel-Observateur*, Jean Daniel et Jacques Julliard étaient pour la réforme mais Delfeil de Ton et Bernard Franck étaient contre ; au *Figaro*, Maurice Druon lui était favorable. Quelques enquêtes ont permis de comprendre qu'en fait, comme dans le questionnaire de Bernard Pivot, les gens de droite et de gauche sont pris entre deux soucis. D'une part ils utilisent l'orthographe comme un outil et sa fonctionnalité fait partie de leur soucis (d'où une acceptation de la réforme des bizarreries) mais d'autre part l'aspect *patrimonial* est présent avec le sentiment très fort de l'identité qui existe entre l'orthographe et la langue, même si les linguistes contestent cet aspect. Ce que les enquêtes ont permis de mieux comprendre, c'est que ce double aspect (fonctionnalité et patrimoine) se retrouve d'une manière plus ou moins prononcée chez la plupart des individus. Il n'y a pas ceux qui mettent l'accent uniquement dans un sens ou dans un autre. Chez presque tous on retrouve le sentiment que les deux aspects sont fondamentaux. Ceci explique pourquoi toute réforme, même si elle améliore l'aspect fonctionnel de la langue entraîne des réticences, et du lecteur, et du "patrimonial" qui réside en chaque individu. Inversement tout "scripteur" ayant le souci de la fonctionnalité tentera de mettre en œuvre les réformes proposées. Comme toutes ces tendances se croisent dans le même individu, on comprend mieux les difficultés d'une évolution. Seule une institution disposant depuis longtemps de l'autorité dans ce domaine est en mesure de prendre des décisions, ce qu'a fait l'Académie française en 1990.